

Diessner Toxol

Solution d'assainissement
pour l'intérieur et l'extérieur



Solution d'assainissement aqueuse pour l'intérieur et l'extérieur

- Effet bactéricide, fongicide et algicide.
- Pénétration en profondeur
- Prêt à l'emploi
- Utilisation facile

Usage

Appropriée pour le traitement de surfaces infestées d'algues, de champignons et de mousses dans les zones intérieures et extérieures avant les revêtements suivants (désinfectant et algicide PT 2 ; produit de protection pour maçonnerie PT 10). Utilisable sur des supports minéraux et liés par résine synthétique, revêtements existants solides, appropriée également pour des surfaces en bois.

Données techniques

Coloris	Transparent
Densité	env. 1,0 g/cm ³
Taille des récipients	récipient de 5 l, récipient de 10 l, fût de 120 l
Stockage	Au frais et à l'abri du gel. À ne stocker que dans les récipients originaux.
Consommation	50 à 200 ml selon la structure et la capacité d'absorption du support
Identification des dangers	Ne nécessitant aucune identification au sens de la directive 1999/45/CE Indications supplémentaires relatives aux hommes et à l'environnement : Le principe actif est un désinfectant doux qui est peu irritant en cas de contact direct avec la peau ou les yeux. En cas d'éclaboussures éventuelles sur / dans les yeux ou la peau, rincer immédiatement à l'eau.
Désignation et concentration d'ingrédients biocides	Composés d'ammonium quaternaire, Aklyle (C12-16) diméthylbenzyle chlorure d'ammonium (2,7 g/kg), 2-octyle-2H-isothiazole-3-on (0,3 g/kg)
Date de péremption	2 ans à partir de la date de fabrication

Diessner Toxol

Solution d'assainissement
pour l'intérieur et l'extérieur

Mesures de premiers secours Après un contact avec la peau, laver à l'eau et au savon le plus rapidement possible puis bien rincer. Après un contact avec les yeux, rincer sous l'eau courante pendant au moins 10 minutes paupières ouvertes. Si les douleurs persistent, consulter un médecin. Après ingestion, bien rincer la bouche puis boire de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

**Numéro d'enregistrement
BAuA**

N-36352

Code produit

GD20

Indication de danger

412 Nocif pour les organismes aquatiques avec effet à long terme.

Conseils de sécurité

S 24 Éviter tout contact avec la peau
S 25 et les yeux
S 36 Porter des gants de protection appropriés lors du travail
S 39 ainsi que des lunettes de sécurité / une protection faciale
P273 Éviter tout rejet dans l'environnement. Se procurer les consignes spécifiques / consulter les fiches de données sécurité.
Prescriptions nationales : Classe de pollution des eaux (CPE) : 2 peu polluant pour l'eau
Autres remarques, voir fiche de données de sécurité CE.

Consignes particulières

S 2 Tenir hors de portée des enfants.
S 24 Éviter tout contact avec les yeux
S 25 et la peau.
S 37 Lors du travail, porter des gants de protection appropriés
S 39 ainsi que des lunettes de sécurité.

Toujours lire l'étiquetage et les informations sur le produit avant utilisation. Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations, les eaux ou les sols. Protéger avec soin toutes les surfaces ne devant pas être recouvertes. Rincer à l'eau toutes les projections de peinture sur les surfaces lorsqu'elles sont encore humides. À n'utiliser que lors de l'application du revêtement.
Autres remarques, voir fiche de données de sécurité CE.

Mise au rebut

Les restes de matériaux liquides doivent être conduits à un centre de collecte autorisé pour déchets toxiques ou les récipients contenant de l'eau complètement vidés. Ce mélange doit finalement être ajouté au produit de revêtement. Les récipients complètement vidés des restes et séchés peuvent être apportés au recyclage (code déchet n° 07 06 99).

Diessner Toxol

Solution d'assainissement
pour l'intérieur et l'extérieur

Consignes d'utilisation

Bien nettoyer le support des déchets organiques par lavage humide (nettoyage sous pression ou nettoyage avec une brosse dure et un jet d'eau sans pression) puis laisser sécher. Appliquer Diessner Toxol 1-2 x pur avec la brosse à enduit et bien faire pénétrer dans le support. Bien laisser sécher les surfaces.

Autres conséquences de l'utilisation du revêtement :

- Couche primaire selon la capacité d'absorption du support
- Appliquer 2 couches de peinture avec peinture pour façades Diessner ou Multilan plus Diessner dans la couleur désirée.

Vous trouverez des informations supplémentaires dans les fiches techniques relatives aux produits utilisés.

Remarque

Diessner Toxol est un produit d'assainissement préparant le support pour des revêtements à venir. La durée d'action dépend des caractéristiques de l'objet, de l'humidité et de la fréquence des infestations. L'état actuel de la technique ne peut empêcher de manière sûre les infestations de moisissures et de champignons sur le long terme. Il ne doit pas être mélangé à d'autres matériaux de revêtement.

Supports et leur préparation

Les surfaces doivent être solides, sèches, dépourvues de salissures, d'efflorescences, de tâches, de panneaux agglomérés, de couches poudreuses et de substances nuisant à l'adhérence. Les résidus organiques doivent être éliminés par nettoyage humide. L'adhérence, la capacité de charge et l'adéquation des anciennes couches à disposition doivent être vérifiées. Veuillez prendre en considération VOB, section C, DIN 18363, paragraphe 3 ainsi que les différentes fiches techniques BFS. Les directives légales doivent être observées lors des travaux de nettoyage. Avant le début des travaux, il est recommandé de déterminer des surfaces de test et de vérifier ainsi l'adhérence et l'aspect de la surface. Tous les supports existants en pratique et leur traitement d'application de peinture ne peuvent pas être traités dans cette fiche technique. Nos conseillers spécialisés vous conseilleront volontiers très spécifiquement pour les cas difficiles.

Remarque

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été rassemblées au mieux de nos connaissances et correspondent à l'état actuel de notre technique d'application. Elles ne sont cependant que purement indicatives ; la méthode de travail appropriée dépend, au cas par cas, de l'état de l'objet à peindre et peut en général être décidée uniquement en fonction de l'objet lui-même. Certains cas, que les conditions sur place rendent spécifiques, sont à prendre en compte. Aucune contrainte juridique ne peut découler des informations ci-dessus.

Du fait des divers matériaux supports et des conditions de travail ne dépendant pas de notre domaine d'influence, nous recommandons d'effectuer à chaque fois un nombre suffisant d'essais pour s'assurer que notre produit convient aux procédés et utilisations envisagés.

La publication de cette fiche technique annule la validité de toutes les éditions précédentes.